Bulletin Municipal

Juillet 2023
N°45

La Chapelle-Saint-Sauveur

Mot du Maire

Nous voilà à mi-parcours de notre engagement au sein de la municipalité : force est de constater que ce n'est pas de tout repos avec les imprévus, l'étendue de notre commune, mais au combien enrichissant de par la diversité des sujets à traiter, à solutionner, des projets à entreprendre. Notre force est dans la cohésion de notre assemblée délibérante et cela m'aide énormément pour tenir ma fonction de maire.

Je vais aborder un sujet actuel et préoccupant : le dérèglement climatique se fait de plus en plus sentir avec peu de pluie et de fortes chaleurs.

Actuellement, nous sommes classés en ALERTE par la préfecture pour les restrictions d'eau et ainsi nous devons être très vigilants pour son utilisation.
Pendant les fortes chaleurs, si cela vous est possible, il est recommandé de penser à vous protéger en restant au frais, de fermer vos volets et fenêtres, de manger frais et équilibré, de vous hydrater même si vous n'avez pas soif. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie sur le registre des personnes à risque et ainsi nous nous engageons à vous contacter régulièrement.

Nous avons la chance d'être dans un milieu rural avec bois, haies, étangs qui aident à réguler ces changements climatiques, aussi soyons vigilants à les préserver en l'état.

Je ne veux pas être pessimiste devant les évènements que nous traversons régulièrement, je veux croire en la nature humaine qui doit s'adapter et se remettre en cause quand il le faut.

Les élus et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été, de belles rencontres, de belles balades même près de chez nous dans notre Bresse Bourguignonne.

Marie-Françoise Garot

MERCI DIDIER

Le 24 mai dernier, le correspondant local de presse **Didier Poirot** nous quittait. Nous tenions ici à lui rendre hommage et à le remercier pour tout son travail qui a, plus d'une fois, contribué à mettre notre commune en valeur au travers de nombreux articles et photos. Nous garderons de lui l'image d'un homme disponible et toujours souriant.

Sommaire

MOT DU MAIRE 2
Merci Didier 2

INFOS DIVERSES 3
Sécurisation des gîtes 3
Concours de pétanque 3
Concert de musique baroque 3
Vide-grenier 3
Repas des cheveux blancs 4
Banquet des conscrits 4
Sortie cueillette 4
Belle campagne pour le broyage ! 4
Registre pour les personnes fragiles et isolées 4
Agents communaux 5
Boulangerie 5
La traction animale 5
L'éclairage public 5

INAUGURATION DE LA PLACE ..... 6 ET 7

INFORMATIONS LPO ..... 8 ET 9

RÉALISATIONS DU 1ER SEMESTRE 10
Les anciens jeux endommagés de la cour d'école ont été remplacés 10
Sécurisation des ateliers municipaux 11
Cuve de récupération eau de pluie 11
Bancs déplacés 11
Travaux divers 12
Reprise de la pêche 13

MANIFESTATIONS DU 1ER SEMESTRE 13
Cérémonie du 8 mai 13
Randonnée Pêche et Loisirs 14
Soirée APE 15
Pique-nique au bord du lac 16
La fête des voisins de Pitoure 16
Fun Cars 16

DÉTENTE 17
Réseaux sociaux 17
Deux recettes bressanes 18

Numéros utiles 19
Horaires des déchetteries 19

SÉCURISATION DES GÎTES

En **février 2023**, la commission de sécurité de l'arrondissement de Louhans est venue procéder à la visite des deux gîtes communaux « La malatière » et « Le Presbytère ». Il en est ressorti que plusieurs points de sécurité étaient à revoir. Ainsi, le système de sécurité incendie (SSI) a été modifié avec, entre autres, un système d'alerte sur des portables désignés en cas de problème. La plupart des autres points majeurs ayant été traitée, le 31 mai dernier, la commission a émis un avis favorable pour poursuivre la location des deux gîtes en toute sécurité.

CONCOURS DE PÉTANQUE

Le concours se déroulera **le 26 août 2023, sur la Place de la Mairie** sous la houlette de Yéto le Boibien. Que le meilleur gagne !

VIDE-GRENIER

C'est l'Espace Robelin qui accueille le vide-grenier 2023, organisé par l'association Pêche & Loisirs, **dimanche 3 septembre 2023**. Rapprochez-vous des organisateurs si vous souhaitez avoir un stand. C'est l'occasion d'offrir une seconde vie aux objets que vous n'utilisez plus !

REPAS DES CHEVEUX BLANCS

Chaque année, en septembre, la municipalité a le plaisir de recevoir, le temps d'un repas, toutes les personnes ayant 70 ans et plus. Un moment convivial et chaleureux, apprécié de tous ! Cette année, il aura lieu le **10 septembre 2023** à midi, à la salle des fêtes. Les membres de la commission vont bientôt rendre visite aux personnes concernées pour les inviter ; si vous êtes né (e) avant le 1er janvier 1954, et que vous n'avez pas reçu notre invitation avant le 28 août prochain, vous pouvez nous en informer en contactant le secrétariat de la mairie ou Mme ROYER Catherine au 06.45.41.61.37

BANQUET DES CONSCRITS

Le banquet des conscrits devrait avoir lieu le **samedi 07** ou le **dimanche 08 octobre** 2023 (date à repréciser).

SORTIE CUEILLETTE

L'association Bresse Transition organise, le **dimanche 15 octobre 2023**, une cueillette d'automne. À vos paniers !

BELLE CAMPAGNE POUR LE BROYAGE !

Du broyat est mis à disposition des habitants de la commune, il se trouve au pied du bois, derrière la baignade, il est accessible après demande faite en mairie.
En ce premier trimestre, ce sont 15 personnes qui ont sollicité le service broyage, n'hésitez pas !

REGISTRE POUR LES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Depuis le décret n°2004-926, les maires peuvent constituer un registre des personnes fragiles isolées. En raison de la situation sanitaire due à la pandémie Covid 19, j'ai souhaité créer ce registre qui me permettra de contacter les personnes inscrites lors d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, confinement...).

Ce registre nominatif est confidentiel.

À quoi sert-il ?
Il permet de vous adresser un message de prévention, d'aide et de secours.

Qui peut s'inscrire ?
La personne elle même, son représentant légal, un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide ou personne intervenante).

Qui peut figurer sur ce registre ?
Personne de plus de 65 ans
Personne de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail.
Adulte handicapé.

Comment s'inscrire ?
En mairie, aux heures d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h, tél 03 85 74 51 23
Un bulletin d'inscription vous sera remis et sera à déposer en mairie.

N'hésitez pas à faire cette démarche, il est important de garder un contact avec vous.

M.F. Garot

AGENTS COMMUNAUX

Notre agent communal **Xavier MONTAGNON** a choisi de nous quitter pour partir vers d'autres horizons professionnels, nous le remercions pour son travail et son investissement au sein de notre commune.
Il est maintenant remplacé par **Gilles RABUT** à qui nous souhaitons la bienvenue.

BOULANGERIE

La commune a acquis le fond et le matériel de la boulangerie pour 65000€ au mois de juin et signé une location gérance avec Fabrice NICOLAS, notre boulanger.
Cet investissement a paru judicieux à l'ensemble du conseil, afin de **préserver notre boulangerie** qui, dans le contexte économique actuel, rencontre des difficultés financières.
En étant propriétaire du matériel et du fond, nous consolidons le devenir de notre boulangerie au sein du village.
Il faut se rendre compte qu'il est de plus en plus difficile d'acquérir un fond pour un boulanger et plus souple d'être locataire gérant.

M.F. Garot

LA TRACTION ANIMALE

Après une année 2022 très compliquée et marquée par la quasi incapacité au travail des chevaux communaux en raison de la gale du cheval, les travaux habituels ont pu reprendre tels que la fauche des accotements et le transport.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En même temps que la réfection de la place, une partie de l'éclairage au centre bourg a été remplacée par des projecteurs modernes à LED peu énergivores.
De même le pilotage de l'ensemble qui était géré par un système mécanique obsolète a été remplacé par des horloges dites « astronomiques » radios pilotées.

Gestion et programmation de l'éclairage

Pour agir et réduire les nuisances lumineuses, il existe différents outils dont l'horloge astronomique.
Placée dans les armoires de commande, elle permet à l'éclairage public de se déclencher en fonction des heures de lever et de coucher du soleil.
Contrairement aux horloges mécaniques, qui permettent une gestion automatique de l'éclairage public par une programmation de l'allumage et de l'extinction, les horloges astronomiques se basent sur les cycles diurnes et nocturnes. L'horaire d'éclairage varie donc de jour en jour.

Le sav ez-vous ?

On dit d'un animal ou d'un végétal qu'il est un organisme diurne, par opposition à nocturne, lorsque son activité quotidienne se déroule pendant la journée et se termine avant la venue de la nuit.

L'avantage de ces horloges est qu'elles sont très précises grâce à leur antenne GPS, leur permettant de déclencher l'éclairage au meilleur moment. Elles ne se soumettent donc pas aux désagréments environnementaux imitant la lumière du jour et qui pourraient biaiser leur fonctionnement. Ces horloges permettent aussi d'effectuer des coupures programmées de l'éclairage public durant la nuit.

Pour rappel, par souci d'économie l'éclairage nocturne est interrompu de 23h à 6h du matin et totalement désactivé pendant la période nuits courtes de mi-mai à mi-août.

Inauguration de la place

Le vendredi 28 avril, sous un beau soleil, a eu lieu l'inauguration des aménagements de la place de la mairie en présence de M. Patrick Collignon, sous-préfet de Louhans, Mme Cécile Untermaïer, députée de la circonscription, Mme Aline Gruet et M. Sébastien Jacquard, conseillers départementaux, M. Régis Girardeau, président de Bresse nord intercom', des maires du secteur, des élus, des habitants de notre commune.

L'assistance immortalise le moment

Patrick Collignon, sous-préfet nouvellement nommé, coupe le ruban.

Le ruban inaugural a été coupé sur la nouvelle esplanade du monument aux morts puis cheminement en calèche pour les officiels le long de la place jusqu'à la salle des fêtes.

Le ruban est coupé !

Les chevaux et la calèche attendent leurs passagers...

Le discours de Cécile Untermaier, députée

Le discours de Patrick Collignon, sous-préfet

J'ai rappelé qu'un avant projet avait été commencé par le précédent conseil, que nous l'avons retravaillé plusieurs fois pour arriver au définitif.

Le coût des aménagements s'élève à 346 600 € HT subventionnés en partie par la DETR (Etat), par l'appel à projet du Département, par une participation des amendes de police et aussi par la DRI pour la prise en charge de la bande de roulement de la route.

J'ai mis en avant le bureau d'études R2S qui nous a accompagné jusqu'à l'achèvement des travaux et les entreprises qui ont œuvré sur le chantier.

Chacun des officiels a pris la parole pour ensuite laisser la place au verre de l'amitié pour tous. Une cérémonie simple et conviviale.

Au final, les avis sont très majoritairement positifs, notre centre bourg est agréable, mieux ordonné tout en gardant son côté champêtre.

M.F. Garot

Le programme « Biodiversité communale »

En 2014, la LPO a initié un projet participatif de valorisation du patrimoine naturel des communes rurales, le programme « Biodiversité communale ». Le but est de mobiliser les élus, habitants, associations et autres acteurs économiques dans une action d'amélioration des connaissances et de protection de la nature, en fonction des enjeux liés à la biodiversité communale.

Ce projet a été animé cette année à La Chapelle-Saint-Sauveur et dans 3 autres communes rurales en Saône-et-Loire. Il a pour objectif de porter à la connaissance des habitants de ces villages la diversité des espèces et des milieux qui les côtoient. Aidée de volontaires, naturalistes ou amateurs, l'équipe de la LPO Bourgogne-Franche-Comté a parcouru le territoire communal afin d'améliorer l'état des connaissances sur la biodiversité locale, invitant les habitants à des conférences et à des sorties de découverte.

La commune de La Chapelle-Saint-Sauveur

Située au cœur de la Bresse bourguignonne, la commune de La Chapelle-Saint-Sauveur présente un paysage mixte de cultures et de bocage, ponctué de quelques boisements et parsemé d'étangs. Comme un peu partout en Bresse, le parcellaire bocager a peu à peu été remplacé par des parcelles cultivées de plus grandes surfaces. C'est principalement le cas dans le nord de la commune. Plus au sud, le paysage est plus varié mêlant prairies, petits bosquets et haies arborées, constituant de nombreux refuges pour la faune.

Étang-neuf

Gîte

La douzaine d'étangs que compte la commune abrite une biodiversité remarquable et spécifique et constitue le principal attrait pour les naturalistes qui souhaitent observer les nombreuses espèces liées aux zones humides. Les boisements, dont les plus importants se trouvent dans la moitié ouest de la commune, sont principalement des chênaies-charmaies et contribuent avec leurs lots d'espèces forestières, à la richesse de la biodiversité du territoire. Enfin, le bourg et les nombreux hameaux dans lesquels on peut admirer quelques maisons à l'architecture typiquement bressanne, offrent de multiples abris à toute une faune anthropophile, notamment dans le bâti ancien.

Synthèse de la biodiversité communale

Avec quelques **2725 observations récoltées** sur le territoire communal, la présence de 200 espèces de faune tout au long de l'année a été identifiée.

Groupe taxonomique	Total nombre d'espèces recensées	
	commune	département
Oiseaux	126	331
Mammifères	27	73
Amphibiens	6	19
Reptiles	5	14

Espèces d'oiseaux inscrites sur une ou des Listes Rouges

Espèces absentes des Listes Rouges

Avec 126 espèces recensées, dont 73% sont nicheuses sur la commune (90 espèces), les oiseaux sont les vertébrés les plus représentés sur le territoire communal. En partie grâce à l'analyse de pelotes de réjection d'effraie des clochers, la liste des mammifères s'élève à 27 espèces soit 37 % des espèces présentes à l'échelle départementale. Des inventaires plus approfondis, notamment de chauves-souris, permettraient de recenser un plus grand nombre d'espèces. Les amphibiens et les reptiles ne sont pas en reste avec respectivement 6 et 5 espèces recensées. Parmi les invertébrés, 11 espèces de libellules (ou odonates) ont été observées ainsi que 22 espèces de papillons (diurnes et nocturnes confondus). Ces chiffres reflètent la richesse du patrimoine naturel de La Chapelle-Saint-Sauveur à l'instant de la réalisation de ce programme, nul doute qu'il reste encore beaucoup d'espèces à découvrir.
Les espèces menacées de disparition à plus ou moins long terme sont inscrites sur des Listes Rouges, nationale et régionale, validées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et mises à jour régulièrement. Sur la commune de La Chapelle-Saint-Sauveur, nous avons identifié 37 espèces d'oiseaux présentes sur ces Listes Rouges, soit environ 29% des espèces d'oiseaux recensées.

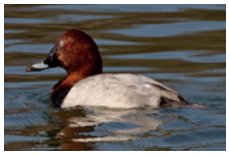

Fuligule milouin

Hérisson d'Europe

Martre des pins

Partagez vos observations naturalistes !

Vous avez vu un vol d'oiseaux migrateurs ? Vous avez observé un écureuil, un papillon ou une salamandre sur votre commune ? ailleurs dans la région ?
Ces observations sont importantes, continuez à les partager à la LPO grâce au site www.faune-france.org ou via l'application pour smartphone NaturaList, merci à vous !

Utilisation de « NaturaList »

Les enjeux de conservation sur la commune

Plusieurs gestes simples peuvent contribuer à la biodiversité, à travers deux axes étroitement liés : les habitats et la ressource alimentaire. En effet, chaque espèce a besoin sur son territoire d'un lieu où se reproduire (et parfois hiberner), et de suffisamment de nourriture pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa progéniture : il peut s'agir d'insectes, de vers, de fruits, de graines, de petits vertébrés… selon les espèces et leur régime alimentaire.

Ainsi, à chaque nichoir installé, haie ou fruitier planté (essences indigènes !), arbre mort conservé, muret de pierres sèches érigé, petit espace non tondu ou mare creusée, vous aidez la faune sauvage locale à se maintenir voire à se développer sur la commune.
Avec sa baignade biologique, son jardin conservatoire, la mare de la Malatière réhabilitée et sa maison de la nature, la commune de la Chapelle-Saint-Sauveur est déjà dans une démarche de conservation de la biodiversité. Une petite partie de la surface communale est intégrée au site Natura 2000 de la basse vallée du Doubs et étangs associés, indiquant la présence d'habitats et d'espèces d'intérêt européen.

Maison de la nature et verger conservatoire

La LPO Bourgogne-Franche-Comté

La LPO de Bourgogne-Franche-Comté œuvre non seulement pour la défense de la faune, mais également pour la préservation des milieux qui les accueillent. Elle est forte de 6 délégations territoriales, 35 salariés permanents et 3500 adhérents répartis sur l'ensemble de la région.
En réalisant le programme d'inventaire de la biodiversité communale, elle vise à permettre à tout un chacun de mieux connaître la biodiversité de proximité afin de mieux la respecter.

LPO Bourgogne-Franche-Comté
Siège social régional • 3, allée Célestin Freinet - 21240 Talant
03 80 56 27 02 • bfc@lpo.fr • bourgogne-franche-comte.lpo.fr

Photographies : (en couverture) © F. CAHEZ © T. HISGETT © M. GÄBLER © D. KROPIVNIK © B. GRAND © L. JOUVE © H. KRISP © F. VASSEN © P. DALOUS © K. BILLINGTON © P. AGHETTI. Création et mise en page © LPO BFC 2022. Impression : XXXXXXXXXX XXXXX - Imprim' Vert

Imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC™ PEFC 10-31-3162.

La LPO BFC remercie la mairie de La Chapelle-Saint-Sauveur et ses habitants pour leur accueil, ainsi que les partenaires financiers du projet :

Un programme réalisé par la LPO BFC © 2022

DÉCOUVREZ LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR (71)

MIEUX CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA **NATURE** ET LES **ESPÈCES** QUI **NOUS ENTOURENT**

Agir pour la biodiversité

LA BIODIVERSITÉ EMBLÉMATIQUE DE LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR

Département : Saône-et-Loire
Altitude : De 184 à 215 m
Superficie : 27,36 km²
Population : 662 hab. (2019)

Dans le cadre du programme Biodiversité Communale mené en 2022 par la LPO BFC, 200 espèces animales ont été recensées sur l'ensemble du territoire de la commune. Toutefois cette biodiversité est soumise à de nombreuses pressions sur lesquelles nous pouvons tous agir. Les espèces et milieux présentés illustrent ces enjeux dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

le chat forestier

Il est, avec le lynx boréal, l'un des deux félins sauvages vivant en France et dans notre région. On le reconnaît du chat domestique à son pelage fauve non tigré sur les flancs (ou faiblement), à sa raie dorsale noire et sa queue ornée d'un manchon terminal et d'anneaux noirs. Rare, discret, farouche et essentiellement nocturne, chaque observation de cet animal est un grand moment naturaliste !

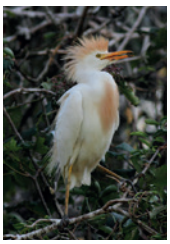

le héron garde-bœufs

Ce petit héron blanc qui nous vient du sud ne niche en Bourgogne que depuis 1995. Depuis, ses populations ne cessent de croître et de progresser vers le nord. Il se reproduit en colonies serrées sur des îles et des rives boisées. L'une d'elles est établie sur l'étang Chozat et compte une soixantaine de nids.

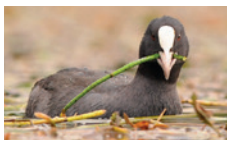

la foulque macroule

Présente sur la plupart des étangs et plans d'eau de la commune, la foulque macroule est l'un des oiseaux d'eau les plus fréquents. Elle est beaucoup moins discrète que sa cousine la gallinule poule d'eau (ou poule d'eau) dont elle se distingue par le bec et le front blanchâtres, les yeux d'un rouge profond ainsi que les pattes aux doigts lobés. Elle plonge souvent pour chercher sa nourriture, principalement végétale.

les étangs

Parmi tous les étangs qui parsèment la commune, l'étang Chozat constitue un petit joyau. En effet il abrite une importante colonie de hérons arboricoles : héron cendré, héron garde-bœufs, aigrette garzette et bihoreau gris, sans oublier les classiques espèces des étangs : canards, grèbes et autres foulques. Tout ce petit monde s'observe facilement depuis le chemin communal qui longe la queue de l'étang, sans provoquer de dérangement.

le rossignol philomèle

Ce grand migrateur fait entendre son chant mélodieux et puissant de jour comme de nuit dès son retour d'Afrique au mois d'avril. On le trouve dans toutes sortes de milieux pour peu que ceux-ci soient pourvus de buissons et bien qu'il soit commun, il est ainsi rare de l'observer.

la couleuvre helvétique

Encore communément dénommée couleuvre à collier, ce n'est qu'en 2017 que la couleuvre helvétique a été élevée au rang d'espèce (elle n'était auparavant qu'une des sous-espèces de la couleuvre à collier). Comme son ancien nom l'indiquait, on la reconnait aux deux croissants jaunâtres soulignés de noir qu'elle arbore à l'arrière de la tête. Se plaisant dans les milieux humides, c'est le serpent le plus abondant en Bresse.

la salamandre tachetée

Au printemps et à l'automne, la salamandre tachetée se rencontre, surtout les jours de pluie, dans les forêts de la commune. Elle est par exemple abondante dans le bois des Crots. Chaque individu est reconnaissable par la disposition de ses taches jaunes. Un regard attentif au fond des fossés vous permettra également d'observer quelques larves reconnaissables à la tache claire située à la base des pattes.

les haies bocagères

Encore présentes autour des hameaux des Prames et de la Dombe au sud-ouest de la commune, les prairies et notamment leur réseau de haies bocagères forment un habitat favorable à l'accueil de nombreuses espèces. Oiseaux, reptiles, petits mammifères et invertébrés profitent notamment de ces structures pouvant faire office de lieu de reproduction, d'abri ou encore représenter une ressource alimentaire.

l'anax empereur

Assez commun aux abords des étangs, l'anax empereur est l'une les plus grandes espèces de libellules d'Europe. Impérial et territorial, le mâle au thorax vert et à l'abdomen bleu, parcourt inlassablement la surface de l'eau d'un vol vigoureux. Gare aux espèces de libellules plus petites, elles sont régulièrement à son menu !

les boisements

Les boisements de la commune accueillent quelques rapaces forestiers comme la buse variable, l'épervier d'Europe ainsi que l'autour des palombes, dont l'aire massive est établie au cœur de la forêt sur la grosse fourche d'un grand arbre. Parmi les autres espèces forestières remarquables de la Chapelle-Saint-Sauveur, on peut citer le pic mar et le pouillot siffleur, présents tous deux dans les stades les plus âgés de la forêt.

Pour découvrir la liste complète et mise à jour de la faune sauvage de la commune, scannez ce QR-code, ou rendez-vous sur : www.sigogne.org/syntheses
Une liste papier est également disponible en mairie.

Programme réalisé avec le soutien financier de :
Côte d'Or
Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Agir pour la biodiversité

LPO Bourgogne Franche-Comté

LES ANCIENS JEUX ENDOMMAGÉS DE LA COUR D'ÉCOLE ONT ÉTÉ REMPLACÉS

On se cache dans les tonneaux

On est assidu aux travaux extérieurs.

On va ranger la brouette sous l'abri

On fait rouler les tonneaux

SÉCURISATION DES ATELIERS MUNICIPAUX

Portail pour sécuriser les ateliers

CUVE DE RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE

Le 17 avril 2023, des gouttières ont été fixées sur le cabanon au fond du cimetière, pour récupérer l'eau de pluie dans une cuve de 310 L.

BANCS DÉPLACÉS

Fin mars, le banc placé devant la boulangerie a été rénové et placé non loin de la cabane à livres

Un banc en pierre a été déplacé pour protéger la pelouse devant l'étang.

TRAVAUX DIVERS

Rénovation des parterres devant l'église

Réalisation et installation d'une barrière escamotable auprès de l'étang communal début mars.

De nouvelles jardinières installées autour du monument.

Fin mars, les volets de l'appartement au-dessus des écoles ont été repeints

Début mars, les parterres qui entourent les platanes place de la mairie ont été réaménagés.

REPRISE DE LA PÊCHE

Début mars 2023 : empoissonnement de l'étang

Ouverture de la pêche le 18 mars 2023

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2023

Lors du discours, avec notre porte drapeau, Dani !

Main dans la main, deux jeunes filles ont déposé la gerbe. Merci à elles !

RANDONNÉE PÊCHE ET LOISIRS - 18 MAI 2023

La météo a été très favorable malgré les annonces de la semaine précédente.
Il y avait 3 parcours de 8, 15 et 25 km avec un point de ravitaillement rue du Bourgneuf.

Nous avons accueilli **342 randonneurs** (385 en 2022 - 425 en 2019).
Le pointage à la Malatière note 31 cavaliers, 13 attelages et 53 VTT. Le parking pour les cavaliers et attelages au départ et au point de ravitaillement a été très apprécié.

Nous avons vendu **152 repas**, la veille nous avions 148 repas réservés.
Nous avons reçu des compliments sur l'entretien des chemins et le balisage.

23 bénévoles étaient présents la veille et le jour de la randonnée.

L'association remercie la commune pour sa contribution à la réussite de notre manifestation.

J-P Boissard, Président de l'association.

Beaucoup de monde au ravitaillement

Les chevaux et leurs attelages attendent sagement, un enclos leur a été reservé.

On randonne à cheval

On randonne en calèche

On randonne à pied

Après l'apéritif, le repas

SOIRÉE APE - 3 JUIN 2023

Ce sont **159 repas adultes** et **32 repas enfants** qui ont été vendus pour notre première manifestation.
Le groupe « **A Bout d'Souffle** » est venu mettre l'ambiance toute la soirée. Ce fut un réel succès.

L'ensemble des bénéfices sera reversé aux écoles du RPI.
L'APE tient à remercier toutes les associations et la Commune pour leur participation lors de notre soirée.

Les membres de l'APE

L'accueil par les membres de l'APE

Les cuisiniers en action

Lors du repas

Le groupe A Bout d'Souffle

PIQUE-NIQUE AU BORD DU LAC - 14 JUILLET 2023

LA FÊTE DES VOISINS DE PITOURE

FUN CARS

Le dimanche 7 mai 2023

Nocturne le samedi 22 juillet 2023

Mots mêlés des sports

(mots cachés à l'horizontal, à la verticale et en diagonale)

Liste de mots :

- gymnastique
- équitation
- football
- handball
- tennis
- rugby
- golf
- judo
- ski
- natation
- athlétisme
- badminton
- baseball
- cyclisme
- danse
- escrime
- escalade
- yoga
- hockey
- musculation
- patinage
- plongée
- pétanque
- roller

A	H	N	O	Y	T	E	Ç	F	E	S	C	R	I	M	E	I	H	V	C
B	T	P	E	T	A	N	Q	U	E	T	I	M	Z	Y	Ç	A	B	D	U
P	R	H	P	X	Q	S	I	D	M	D	U	U	B	G	Y	I	A	V	D
L	V	A	L	A	U	E	T	O	K	Z	K	S	U	B	Z	S	S	Z	C
O	G	R	U	E	C	Q	P	J	B	J	C	C	G	Ç	Y	Z	E	K	O
N	T	O	B	U	T	U	S	N	T	Q	Y	U	G	E	B	X	B	Y	F
G	E	W	G	G	X	I	Ç	C	I	K	R	L	Y	B	T	X	A	H	R
E	N	Z	V	J	Q	T	S	N	J	O	H	A	N	D	B	A	L	L	O
E	N	K	W	U	M	A	O	M	L	U	E	T	X	Z	B	B	L	E	L
N	I	E	W	X	M	T	B	B	E	U	D	I	S	D	Y	F	N	M	L
W	S	M	G	S	N	I	F	N	B	B	G	O	K	J	A	O	Q	U	E
S	S	I	P	I	R	O	M	N	Q	J	W	N	I	Ç	T	N	G	R	R
Y	E	I	M	C	G	N	E	D	J	C	W	T	W	X	N	K	S	A	M
Y	B	D	B	T	Y	D	V	V	T	K	G	V	V	L	E	Ç	I	E	N
U	A	C	C	C	A	C	S	G	G	Y	M	N	A	S	T	I	Q	U	E
B	V	G	O	L	F	Q	L	P	A	T	I	N	A	G	E	Q	G	Ç	S
N	A	T	A	T	I	O	N	I	O	Z	H	P	L	C	H	V	E	V	I
V	G	C	H	O	C	K	E	Y	S	U	F	O	O	T	B	A	L	L	W
Z	S	S	L	U	L	X	X	Q	U	M	I	S	H	Y	V	M	X	J	X
E	S	V	U	K	G	E	I	R	H	P	E	G	Z	R	Ç	Z	P	H	D

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

1. Ouvrez votre application **Play Store, App Store ou AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette
2. **Tapez "PanneauPocket"** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
3. Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**.
4. Il ne vous reste plus qu'à **cliquer** sur le ♥ à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

RÉSEAUX SOCIAUX

L'application ***PanneauPocket*** est déjà connue et utilisée par de nombreuses communes.
Cette application fonctionne sur tous les mobiles et permet de recevoir des messages simples et concis pour tout ce qui concerne les informations, la prévention et les alertes sur notre commune.
Vous pouvez la télécharger facilement comme suit ou scanner le QR code :

Rappel :
Vous pouvez aussi suivre toute l'actualité de notre commune sur le réseau social Facebook :
Commune de la Chapelle Saint Sauveur.

POUR SE RÉGALER : DEUX RECETTES BRESSANES

LE MILLASSON BRESSAN

Ingrédients :
- 120 g farine de gaudes (farine de maïs)
- 75 cl de lait
- 150 g de beurre + 50g pour le moule
- 4 œufs
- 100 g de sucre
- 1 verre d'eau-de-vie de griottes

Quelques précisions : Le maïs tient une place particulière dans les campagnes bressanes depuis son introduction au début du XVIIe siècle. Les gaudes, nom hérité de la couleur des bouillies de farine de maïs, un jaune proche de celui de la fleur de réséda qui est surnommée « gaude », sont souvent associées à des plats paysans plutôt rustiques.

La recette : Faites chauffer le lait puis versez la farine de gaudes d'un seul coup, sans cesser de remuer. Sur feu doux, laissez cuire quelques instants jusqu'à épaississement. Hors du feu, incorporez le beurre fondu, l'eau-de-vie, le sucre puis les œufs un à un en battant énergiquement. Beurrez un moule à bords hauts et versez la préparation. Laissez prendre et servez le millasson taillé en tranches fines avec des fruits frais ou de la compote ou de la glace à la vanille ou simplement seul, légèrement poêlé.

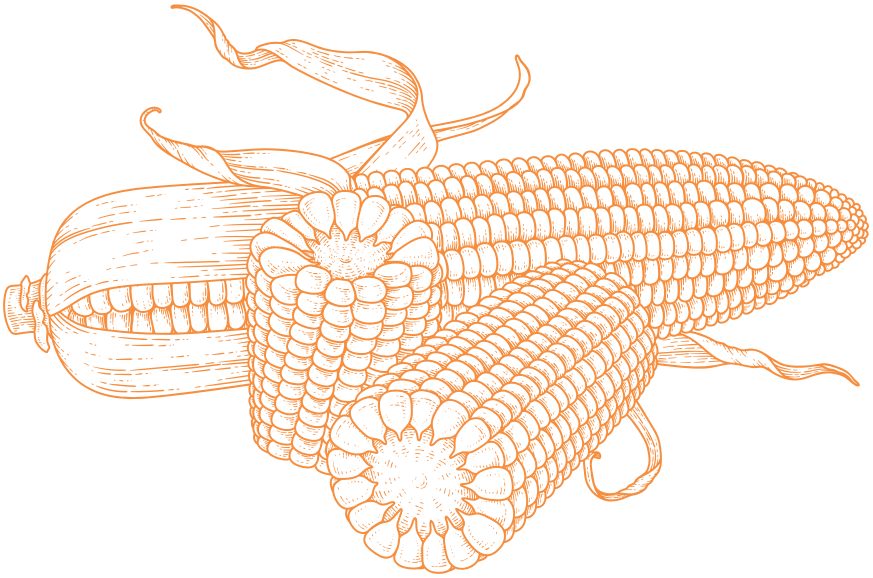

LES GAUDES FAÇON PAIN PERDU

Ingrédients :
- 400 g de MILLASSON BRESSAN
- 100 g de beurre
- 20 cl de lait
- 2 œufs
- 1 petit verre d'eau-de-vie de griottes
- de la confiture de châtaignes ou de mûres

La recette : Coupez des tranches pas trop larges de millasson (deux cm d'épaisseur maximum). Dans un saladier, battez les œufs et le lait, trempez-y les tranches de millasson. Faites-les colorer sur les deux faces dans une poêle beurrée. Arrosez le tout de quelques gouttes d'eau-de-vie puis servez avec de la confiture au choix. Dégustez chaud de préférence.

Bon appétit !

NUMÉROS UTILES

MAIRIE
03 85 74 51 23
Horaires d'ouverture au public :
Mardi, jeudi,vendredi et samedi, de 9h à 12h
Mail : mairie.lachapellesaintsauveur@wanadoo.fr
Site de la commune : lachapellesaintsauveur.fr

LA POSTE

AGENCE POSTALE COMMUNALE
03 85 74 51 09
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au samedi de 9h10 à 11h 30

ECOLE MATERNELLE
03 85 74 50 78
ECOLE PRIMAIRE
03 85 74 50 39

COLLÈGE PIERRE VAUX DE PIERRE-DE-BRESSE
03 85 76 29 20

URGENCES MÉDICALES
15

CENTRE ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE
04 72 11 69 11 (Centre de Lyon)

POLICE
17

POMPIERS
18

GDF – SÉCURITÉ DÉPANNAGE
0810 433 071

EDF – SÉCURITÉ DÉPANNAGE
0810 333 071

ASSOCIATION	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE
KAROUTCHO	Eve RETORRE	06 83 89 61 66
AMITIÉ PARTAGÉE	Jean-Marc GUIGUE	06 84 97 18 99
ANCIENS COMBATTANTS	Daniel RABUT	03 85 74 50 72
ASSOC. LOISIRS DES MOREAUX	Bruno MAUPAS	09 64 09 78 85
ASSOC. DES CHASSEURS	Jean-Luc BLANCHOT	03 85 74 55 79
ASSOC. DES PARENTS D'ELEVES	Laura BOIVIN	06 31 45 32 78
ASSOC. PECHE ET LOISIRS	Jean-Pierre BOISSARD	03 85 74 50 49
BRESSE TRANSITION	Cécile ENTREMONT	06 84 13 86 37
CLUB DES AINES	Jean Noël DUSSET	03 85 74 54 78
COMPAGNIE des ASTRES	Julie VOGEL	06 62 85 89 55
YETO LE BOIBIEN	Géraldine GAROT	06 84 48 32 67

HORAIRES DES DÉCHETTERIES - **FORTES CHALEURS**
DU 3 JUILLET AU 26 AOÛT 2023

Déchetterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Dampierre-en-Bresse	7h00-13h00	7h00-13h00	7h00-13h00	Fermée	Fermée	7h00-13h00
Ouroux-sur-Saône	7h00-13h00	7h00-13h00	7h00-13h00	Fermée	7h00-13h00	7h00-13h00
Pierre-de-Bresse	7h00-13h00	7h00-13h00	7h00-13h00	Fermée	7h00-13h00	7h00-13h00
St-Germain-du-Bois	7h00-13h00	7h00-13h00	7h00-13h00	Fermée	7h00-13h00	7h00-13h00
St-Germain-du-Plain	7h00-13h00	7h00-13h00	7h00-13h00	Fermée	7h00-13h00	7h00-13h00
St-Martin-en-Bresse	7h00-13h00	7h00-13h00	7h00-13h00	Fermée	7h00-13h00	7h00-13h00

Dans notre commune, les ordures ménagères ou les sacs jaunes sont ramassées le jeudi matin.
Si le jeudi est férié, la collecte se fait le samedi qui suit.

(g) Imprimerie Guinard - Pierre-de-Bresse